

Frialp, dont le siège social est situé à Sion, a développé une clientèle dans toute la Suisse romande et a aussi créé des filiales à Lausanne et Genève afin d'améliorer le service à la clientèle. Actuellement, Frialp occupe une trentaine d'employés.

ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ

Respectueux de l'environnement et attentifs aux économies d'énergies, nous sommes disponibles pour vous donner des références de réalisations.

Nos clients peuvent être certains que qualité rime avec efficacité énergétique et écologique. En effet, grâce à des techniques modernes, Frialp met aussi en place des systèmes de réfrigération fonctionnant avec des fluides naturels (ammoniac, gaz carbonique, etc.), chaque fois que cela est possible, qui ne contribuent quasiment pas à l'effet de serre.

Dès 2000, Frialp fut la première entreprise valaisanne à adhérer à la Charte du Froid, élaborée et contrôlée par l'Association Suisse du Froid (ASF).



FRIALP sa
REFRIGERATION - CLIMATISATION

Halle Agora • Rte de Chandoline 25b • CP 569 - 1951 Sion

T 027 203 61 00 • F 027 203 48 58

info@frialp.ch
www.frialp.ch

L'ÈRE DU FROID

FRIALP sa

REFRIGERATION - CLIMATISATION
SION - LAUSANNE - GENÈVE

POMPE À CHALEUR

NOS SERVICES

ÉTUDE

Concevoir un projet technique dans le respect des lois fédérales et cantonales, suivre et proposer des solutions techniques innovantes dans le cadre des besoins de rendements et de rationalisation des énergies consommées, c'est le travail de notre bureau technique dans le respect de la Charte du Froid à laquelle Frialp adhère depuis la date de sa création.

CONSEILS TECHNIQUES

Expérimentés et proches de vous, nous sommes à votre écoute pour la conception et l'analyse de vos projets. Création, amélioration, rénovation, remise en conformité, contrat d'entretien,... nous assurons la bonne réalisation des projets que vous nous confiez en relation avec les différents responsables techniques de chaque canton.

MAINTENANCE

L'entretien préventif de vos équipements augmente leur fiabilité, leur durée de vie et leurs performances énergétiques. Ce contrat d'entretien réduit le coût des réparations, optimise les économies d'énergies et assure la sécurisation de votre outil frigorifique ou climatique.

La mise sous contrôle de votre installation vous assure le respect des lois (visite obligatoire pour les contenances supérieures à 3 kg), la meilleure gestion des énergies, la protection de vos clients, de votre personnel et de vos marchandises.

Vous ne pouvez pas contrôler vos installations en permanence, Frialp peut le faire grâce à la télésurveillance.

DÉPANNAGE

La rapidité d'intervention de nos frigoristes diplômés est le résultat de notre implantation géographique de proximité. Au départ de Sion, Lausanne et Genève, nous ne sommes jamais à plus d'une demi-journée d'attente pour la prise en charge de votre problème (dépannage 24h/24h et 365 jours/an pour les urgences).

Le professionnalisme de nos collaborateurs se justifie par leur CFC et leur encadrement. L'origine même des fondateurs de Frialp (techniciens frigoristes de terrain) a conduit l'entreprise sur cette solide structure de dépannage.

POMPE À CHALEUR

Lors de rénovation ou de nouvelle construction, il est intéressant de se tourner vers les pompes à chaleur comme système de production de chaleur.

Le principe de fonctionnement d'une pompe à chaleur est de puiser l'énergie thermique (basse température) se trouvant dans l'air, l'eau ou encore la terre et de la restituer en énergie thermique de moyenne / haute température. Pour ce faire, la pompe à chaleur utilise un circuit frigorigène.

Une bonne planification vous permet de garantir une température agréable dans votre habitation tout au long de l'année.

Aussi, notre bureau technique analyse à chaque fois :

- **le dimensionnement de votre installation (besoin en chauffage et eau chaude sanitaire)**
- **la sélection, la fourniture et la mise en service de votre installation**
- **la conception schématique de distribution hydraulique avec régulation adaptée à vos besoins**
- **la gestion à distance de votre pompe à chaleur**
- **le dépannage et l'entretien de votre pompe à chaleur par le biais d'un contrat annuel**
- **l'expertise de vos installations existantes avec propositions d'optimisation.**

Nous disposons de spécialistes en planification, dépannage et entretien pouvant vous conseiller sur le choix des machines et l'expertise de vos installations existantes. Finalement, notre personnel est régulièrement formé sur les nouvelles techniques et sur les nouveaux produits mis sur le marché par les différentes marques avec lesquelles nous collaborons.

